



## Appel à candidatures pour trois contrats doctoraux 2023-2024

L'École Universitaire de Recherche *ArchaeologicalChallenges* (EUR ArChal) lance un appel à projet pour 3 contrats doctoraux d'une durée de 3 ans, pour la rentrée universitaire 2023-2024.

Les lauréats seront inscrits à l'ED 112 d'archéologie (<https://ed-archeologie.pantheonsorbonne.fr/>) de l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne. Des cotutelles avec les Universités partenaires (*cf.* ci-dessous) sont fortement encouragées. Après l'inscription à l'ED 112 la cotutelle sera mise en place pendant la première année du doctorat.

### L'EUR ArChal en quelques mots

L'EUR ArChal est **portée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et soutenue par sept institutions partenaires** : *Freie Universität Berlin* (Allemagne), *Universidad Complutense Madrid* (Espagne), *Alma Mater Studiorum - Università di Bologna* (Italie), Institut National des Langues et Civilisations Orientales - INALCO (France).

Elle vise à développer des projets d'enseignement et de recherche originaux autour des méthodes de pointe en archéologie et sur des thématiques liées aux défis globaux actuels. À travers l'analyse diachronique des stratégies adoptées dans le passé face à ces défis, l'EUR ArChal offrira une base de connaissances totalement inédite sur le sujet. Elle a ainsi l'ambition de contribuer, à la lumière du passé, à la mise en place de stratégies durables face aux défis de l'avenir.

Le projet d'enseignement et de recherche est articulé autour des quatre défis majeurs :

- 1) Environnement et changement climatique
- 2) Pouvoir et inégalités
- 3) Conflits, mobilités et migrations
- 4) Techniques et innovation

Pour plus d'informations sur l'EUR ArChal et ses défis, voir le site internet : <http://www.eur-archal.fr/>

### Qui peut candidater ?

- Les titulaires d'un Master en archéologie de l'Université de Paris1 ou d'une des Universités partenaires : *Freie Universität Berlin* (Allemagne), *Universidad Complutense Madrid* (Espagne), *Alma Mater Studiorum - Università di Bologna* (Italie), Institut National des Langues et Civilisations Orientales - INALCO (France). Peuvent également postuler les titulaires d'un master dans les domaines du patrimoine culturel, de la restauration-conservation ou de l'histoire de l'art.



EUR ArChal, Institut d'Art et d'Archéologie, 3, Rue Michelet, 75006, Paris.

Tel : 01 53 73 79 96 ; site internet : <http://www.eur-archal.fr/> ; e-mail : [elise.morero@univ-paris1.fr](mailto:elise.morero@univ-paris1.fr)

École Universitaire de Recherche ArchaeologicalChallenges EUR ArChal  
L'archéologie dans le présent : les défis globaux à la lumière du passé



LE GRAND PLAN  
D'INVESTISSEMENT



- Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est exigé.

### Rémunération

La rémunération mensuelle est de **2 044,12 euros brut**, fixée par l'arrêté suivant :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033076467/>

### Constituer son dossier de candidature :

Le dossier de candidature comprend :

1. Un **curriculum vitae** (deux pages maximum).
2. Une **lettre de motivation**. Les candidat(e)s sont invité(e)s à mettre l'accent sur la contribution de leur projet scientifique au développement de l'EUR.
3. Un **projet de thèse** de 15000 signes maximum (espaces compris), en français ou en anglais. Ce projet de thèse doit s'inscrire impérativement dans un de quatre défis définis par l'EUR.
4. Un **résumé du mémoire de master 2** de 10000 signes maximum.
5. Une **lettre d'appui du (de la) directeur(trice) de thèse** pressenti(e) accrédité(e) à l'ED112 (<https://ed-archeologie.pantheonsorbonne.fr/enseignants-accrédites-led-112>) et dans le cas d'une cotutelle également une lettre du (de la) directeur(trice) de l'établissement partenaire.
6. Le **relevé de notes de Master 2**. Si ce relevé n'est pas encore fourni par l'administration, la candidature sera acceptée, sous réserve de l'envoi du relevé avant le 5 juillet. A cette date, si vous ne disposez d'aucun relevé de notes, il convient de fournir une lettre de votre directeur de master attestant que vous avez validé votre année.
7. Le **formulaire de candidature** dûment rempli et signé téléchargeable sur le site de l'EUR

### L'évaluation des candidatures

1. Le **dépôt de dossiers de candidature se fera** en envoyant un seul fichier pdf regroupant l'ensemble des documents demandés (via un service de transfert de fichier) à [elise.morero@univ-paris1.fr](mailto:elise.morero@univ-paris1.fr) **avant le lundi 12 juin 2023**, minuit. Un accusé de réception sera envoyé dès la clôture de l'appel en indiquant la recevabilité du dossier.
2. **Présélection par un comité d'évaluation des candidatures retenues pour les auditions**. Le comité d'évaluation est constitué d'enseignants chercheurs des universités partenaires et du directeur de l'ED 112. Les résultats seront communiqués aux candidat(e)s au plus tard le 26 juin. Les candidat(e)s retenu(e)s pour les auditions recevront une convocation.
3. Les **auditions devant le comité d'évaluation se feront le 5 juillet 2023**. Elles seront suivies d'une délibération qui établira la liste des lauréats ; cette liste sera enfin examinée par le conseil de l'ED 112 avant publication.



EUR ArChal, Institut d'Art et d'Archéologie, 3, Rue Michelet, 75006, Paris.

Tel : 01 53 73 79 96 ; site internet : <http://www.eur-archal.fr/> ; e-mail : [elise.morero@univ-paris1.fr](mailto:elise.morero@univ-paris1.fr)